

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2016 – 20h00

PRÉSENTS : DAVAYAT, JANKOWSKI, VIDEAU, LITWINSKI, DUBOIS, BLANC, DUVAL, DELCHET, COURTIN

PROCURATIONS : LE CLANCHE à JANKOWSKI, CHARDONNET à DUBOIS.



Fusion des communautés de communes

Le schéma départemental de coopération intercommunale propose la fusion au 1^{er} janvier 2017 des Communautés de Communes « Volvic Sources et Volcans », Riom Communauté et Limagne d'Ennezat.

Le conseil municipal doit délibérer sur cette fusion.

Vote : Pour 6, Contre 2, Abstentions 3

Représentation des communes dans le nouveau conseil communautaire

Le Conseil Municipal doit déterminer le nombre de délégués présents dans le prochain conseil communautaire .2 choix : l'accord local qui prévoit 55 délégués et le droit commun 60 délégués.

Le droit commun étant plus favorable à la représentation des délégués communautaires de la Limagne d'Ennezat, 17 représentants au lieu de 15, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le droit commun.

Répartition du nouveau conseil communautaire : Riom Communauté : 28 délégués
Volvic Sources et Volcans : 15 délégués
Limagne d'Ennezat : 17 délégués

Désignation des conseillers communautaires

La commune n'aura plus qu'un seul représentant au conseil communautaire. Un suppléant est prévu mais il ne siègera que lors de l'absence du délégué titulaire.

Syndicat mixte de la Haute Morge

Le syndicat propose l'adhésion de la commune de Saint- Bonnet près Riom
Vote à l'unanimité

Avenant pour travaux sur logement : renforcement du plancher

Montant du marché : 290 € HT

Vote à l'unanimité

Groupement de commandes pour l'achat du gaz naturel

Le Conseil Départemental a mis en place en 2014 un groupement d'achat du gaz naturel, renouvelable tous les deux ans, auquel nous avons adhéré.

Ce contrat arrive à terme en décembre 2016, et le CD propose de le reconduire. Un nouvel appel d'offres sera lancé par leurs services. Pour info, en 2015 et 2016, notre fournisseur était le Gaz de Bordeaux.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à nouveau au groupement de commandes.
Vote à l'unanimité

Décision modificative du budget

N° compte	Libellé	Dépenses		Recettes	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
6811	Dot. Amortissement incorp et corp		0.68€		
678	Autres charges exceptionnelles	0.68€			
6811	Dot. Amortissement incorp et corp		3388.50€		
678	Autres charges exceptionnelles	3388.50€			
TOTAL		108 000 €	0.00 €	108 000 €	0.00 €

Révision du prix du loyer de l'appartement

Madame le Maire rappelle que cette révision s'effectue à partir de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du 4^{ème} trimestre publié par l'INSEE selon le calcul suivant :

IRL 4^{ème} trimestre 2014 : 125.29

IRL 4^{ème} trimestre 2015: 125.28

Calcul du nouveau loyer : $(479.15 \text{ €} \times 125.28) / 125.29$

Soit un loyer mensuel de **479,11 €** à compter du 1^{er} juillet 2016.

Questions diverses

Les journées du Patrimoine auront lieu les 17 et 18 septembre 2016. L'église sera ouverte de 15 h à 18 h 30.

La commune doit au 1^{er} janvier 2017 passer à la télétransmission des actes administratifs. Des devis vont être demandés aux opérateurs.

Il est constaté le dépôt de déchets verts et autres détritiques sur le territoire communal. Une déchetterie est à votre disposition, gratuite.

La croix Rte de Riom a été arrachée, le coupable ne s'est pas fait connaître. Nous constatons de plus en plus de vols, vandalisme, dégradations sur la commune. Des plaintes contre X ont été déposées

Le vide grenier aura lieu le 12 juin 2016 organisé par 4 associations communales et la municipalité.

Affiché en Mairie, le 30 Mai 2016
Madame le Maire,
Annick DAVAYAT